Zeitschrift: Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 7 (1943)

Artikel: Préhistoire du pays de Neuchâtel des origines aux Francs
Autor: Vouga, Daniel
Kapitel: VIII: Les invasions
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-100267

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VIII. Les Invasions

L'archéologie et l'histoire ne fournissent guère de renseignements directs et précis sur les répercussions qu'ont pu avoir dans notre petit pays les troubles qui mènent à l'effondrement de l'Empire romain. Et force est bien de se rabattre sur des témoignages indirects dont l'interprétation est loin d'être toujours sûre.

1. LES PREMIÈRES INVASIONS

Les fréquentes incursions des Alamans dans le territoire des Helvètes, au cours de la première moitié du IIIme siècle, n'ont pas dû épargner la rive nord du lac de Neuchâtel, quoiqu'on n'en ait aucun indice probant. La villa de Lignières offre les traces manifestes d'un incendie ; et elle existait encore au début du IIIme siècle, puisqu'on y a recueilli une monnaie de Julia Domna. Mais la corrélation entre les ravages alémaniques et cet incendie reste une présomption. La villa de Serrières fut-elle saccagée et détruite ? On est trop mal renseigné sur ses fouilles pour l'assurer ; mais on pourrait peut-être voir un lien entre les raids alémaniques et ces deux faits : l'extrême pauvreté de cette villa, où l'on n'a trouvé presque aucun objet, et la date des trois monnaies qui en viennent, un Tacite, un Aurélien et peut-être un Gallien [1].

Mais si réellement les Alamans ont sévi dans notre pays et que ce soit leurs traces qu'on discerne, ce n'était encore qu'alertes passagères. L'Empire est menacé, il n'est pas perdu.

Nous disposons d'un témoignage précieux, quoique forcément incomplet, qui peut être dans une certaine mesure une image des relations entre Rome et la fraction infime de son Empire que constitue notre pays : ce sont les monnaies. Abstraction faite des 420 ou 430 pièces du trésor de Dombresson, nous avons compté 258 monnaies romaines trouvées dans le canton et identifiées ; de ce nombre, 154 viennent du Pont de Thièle, et nous les interrogerons à part. Restent donc 104 monnaies que nous avons réparties par siècles ; et nous dénombrons : Ier siècle, 30 ; IIme, 33 ; IIIme, 21 et IVme, 20. La statistique n'est peut-être pas d'apparence très frappante ; mais, compte tenu du petit nombre total, cela marque pourtant un fléchissement net au IIIme et au IVme siècles, puisque, exprimé en fraction, il est du tiers. Les trouvailles du Pont de Thièle font plus que simplement confirmer ce témoignage : Ier siècle, 47 ; IIme, 73 ; IIIme, 20 et IVme, 14. Nous n'aurons garde d'attribuer à ce décompte une valeur absolue, mais, tel qu'il est, et avec les imperfections inhérentes à ce genre de statistique, il ne laisse pas d'être suggestif.

Aux premières années du Vme siècle, l'armée romaine évacue la frontière du Rhin. Les Barbares ne se ruent pas immédiatement sur les territoires laissés sans défenses, mais le con-

[1] Cf., à l'ouest, les dépôts de Genève et Annecy, qui vont jusqu'en 277, Blondel, *Genava*, 2, p. 127.

tact n'en est pas moins rompu entre Helvètes et Romains. La plus récente monnaie romaine trouvée dans le canton (Saint-Blaise) est à l'effigie de Valentinien Ier (364-375). Au Pont de Thièle, la série s'est close déjà sur un bronze de Constantin II (337-340) ; et on pourrait s'étonner qu'elle se prolonge si tard, on devrait même s'en étonner, si réellement ce passage avait assuré autre chose et plus que le simple trafic local. Avenches, en effet, détruite en 259/60 [1], n'était plus, au témoignage d'Ammien Marcellin, qui y passa au milieu du IVme siècle, qu'« une cité déserte, mais non sans grandeur autrefois, comme le prouvent encore aujourd'hui ses édifices à demi ruinés » [2]. Et l'établissement romain de Berne (Engehalbinsel), auquel on pourrait songer aussi dans ses rapports éventuels avec le Pont de Thièle, semble bien avoir été réduit en cendres en même temps qu'Avenches [3].

La date fournie par la monnaie de Valentinien Ier est la dernière dont on dispose pour de longs siècles. Nous ne savons rien de précis sur les événements historiques qui correspondent chez nous au vaste bouleversement des Invasions — ou de ce qu'on est convenu d'appeler les Invasions, quoique ce terme évoque une image souvent impropre, qui s'applique mal, en particulier, à ce qui s'est passé en Suisse romande.

2. LES BURGONDES

Les Burgondes, Germains du nord, disait-on, Germains de l'est plutôt [4], émigrés au IIme siècle avant notre ère au nord-est de l'Allemagne, avaient fondé ensuite sur les bords du Rhin un royaume éphémère, ruiné en 436 par des Huns à la solde d'Aétius. Mais leur vainqueur, dans l'espoir de les rendre inoffensifs, leur attribua, en 443, non pas tout à fait d'autres territoires, mais plutôt des portions d'autres territoires. « La Savoie *(Sapaudia)*, dit le chroniqueur, est attribuée aux restes des Burgondes, en partage avec les indigènes [5]. » Ce n'est donc pas en conquérants qu'ils s'attribuent leurs nouvelles terres, ni tout à fait en réfugiés qu'ils les reçoivent : ils ont un contrat, qui oblige anciens et nouveaux occupants à des concessions réciproques. Les Burgondes, d'ailleurs, chrétiens mais ariens, se convertiront bientôt au catholicisme, et surtout ils adoptent la langue des indigènes. Tout cela montre bien qu'ils n'étaient pas très nombreux [6] ; et pourtant, sitôt définitivement déchue l'autorité de Rome, avec la mort d'Aétius, le royaume burgonde s'étend. Et l'évêque Marius d'Avenches peut noter dans sa chronique, pour l'année 456, que « les Burgondes ont pris possession d'une partie de la Gaule et ont partagé les terres avec les sénateurs gaulois » [7].

Jusqu'en 534, ils resteront maîtres des pays occupés ; puis ils succombent devant les Francs mérovingiens. La Suisse occidentale est rattachée au royaume d'Austrasie [8].

Le cadre historique étant ainsi sommairement tracé, il s'agit d'y faire entrer notre petit pays. Et d'abord de répondre, si possible, à cette question : à quelle date les Burgondes y ont-ils établi leur domination ? et sous quelle forme ? La réponse à la première question variera avec l'extension que l'on accordera à la *Sapaudia* du *Chronicon Imperiale*, et cette ex-

[1] Martin, *Rev. Hist. Suisse*, 3, 1923, p. 67 ; Stähelin, *SRZ*, pp. 251 sqq.
[2] Ammien Marcellin, 15, 11, 12.
[3] Tschumi, *Vom ältesten Bern*, p. 34.
[4] Cf. Karsten, *Les anciens Germains*, Paris, 1931, pp. 47 sqq. ; Gamillschleg, *Romania Germanica*, 3, 1936, pp. 182 sqq. ; Wartburg, *Les origines des peuples romans*, Paris, 1941.
[5] *Chronicon Imperiale (Chron. Gallica an. CCCCLII), Mon. Germ. Auct. Ant.*, IX, *Chronica minora*, I, p. 660.
[6] 50.000 d'après Schmidt, *Gesch. d. deutsch. Stämme, Die Ostgermanen*, 1934, p. 168 ; 10.000 d'après Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, 2, 1927, p. 238, note 1.
[7] Marius Avent., *Mon. Germ. Auct. Ant.*, XI, *Chronica Minora*, II, p. 232.
[8] Cf. Martin, *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, Genève, 1910, pp. 73 sqq.

tension, précisément, varie avec les commentateurs [1]. La *Sapaudia* est nommée déjà dans la *Notitia Dignitatum*, texte administratif du Bas-Empire, qui fixe le siège d'un *praefectus classis barcariorum*, c'est-à-dire du chef d'une troupe de soldats formant les équipages de petites embarcations, à *Ebruduni Sapaudiae* [2]. Identifiant cet *Ebrudunum* avec Yverdon *(Eburodunum)*, on a voulu étendre les limites de la *Sapaudia* jusqu'à l'extrémité occidentale du lac de Neuchâtel [3] ; d'où il suivrait que notre pays aurait pu tomber assez promptement au pouvoir des Burgondes. Mais cette identification, quoique rendue plausible par l'existence d'un *castrum* du Bas-Empire à Yverdon, n'est pas très satisfaisante et il semble préférable de restreindre le champ des recherches, et en même temps les limites de la *Sapaudia*, à la rive sud du Léman [4]. La *Notitia Dignitatum*, quelles que soient les imperfections qu'elle offre dans l'état où elle nous est parvenue, est un document officiel ; on ne peut pas y supposer des extensions arbitraires, des dénominations qui ne correspondraient pas aux cadres administratifs existants. Et quant au territoire départi aux Burgondes, le témoignage de Grégoire de Tours est formel : entre 440 et 468, « les Burgondes, adhérents à la secte des ariens, habitaient de l'autre côté du Rhône, qui touche à la cité de Lyon » [5]. Dans l'indécision où laissent, malgré tout, les textes historiques, le témoignage de l'archéologie doit être prépondérant ; or elle ne paraît pas autoriser à croire que le territoire accordé aux Burgondes en 443 ait compris le nord du Léman, ni même qu'ils s'y soient installés tôt après la fondation de leur royaume de *Sapaudia*. Zeiss a fait récemment le décompte des sépultures antérieures à 534 disséminées dans toute l'étendue du premier royaume de Bourgogne [6] : il en dénombre 8 en Bourgogne (Ain, Côte d'Or, Isère, Saône-et-Loire et Savoie), contre 2 dans le pays de Vaud [7], et encore ne sont-elles attestées que par deux boucles de ceintures (Aclens et Yverdon). Au surplus, le pays de Vaud n'a rien à opposer aux 19 inscriptions latines de la Savoie qui offrent, antérieurement à 534, un nom propre burgonde [8]. Au surplus, si même la *Sapaudia* englobait le pays de Vaud, on ne peut douter qu'elle ne s'arrêtât au lac de Neuchâtel. « Il est remarquable, dit Zeiss, que des sépultures burgondes, donc des établissements, d'avant 534 sont prouvés en Bourgogne et dans le pays de Vaud, mais pas plus loin à l'est [9]. » On serait tenté d'en voir une autre preuve dans cette constatation : les toponymes en *-ens*, dont un bon nombre mais non pas tous sont d'origine germanique [10], très abondants dans les cantons de Vaud et de Fribourg, semblent rares chez nous, où l'on trouve, en revanche, des composés avec *corte-* (ou des dérivés avec *-corte*) qui datent de l'époque où l'assimilation des Burgondes est faite, et plus précisément du royaume d'Austrasie [11]. Mais un examen plus

[1] Cf. Martin, *Rev. Hist. Suisse*, 13, 1933, pp. 183 sqq.

[2] *Not. Dign. occ.*, 42, 15, éd. Seeck, p. 215.

[3] Ainsi les deux éditeurs de la *Not. Dign.* ; Fiebiger dans Pauly-Wissowa, *REA*, III, p. 2648 ; Jullian, *Rev. Et. Anc.*, 22, 1920, pp. 272 sqq. ; Déchelette-Grenier, *Manuel*, V, p. 393 ; van Berchen, *Rev. Hist. Suisse*, 17, 1937, pp. 83 sqq.; Viollier, *Carte archéol. Vaud*, p. 23 ; Wartburg, *op. cit.*, p. 102.

[4] Martin, *op. cit.*, pp. 7 sqq. et *Rev. Hist. Suisse*, 13, 1933, pp. 183 sqq. ; Stähelin, *SRZ*, p. 301, note 6 ; Howald et Meyer, *Röm. Schweiz*, p. 108, note 1 et p. 139, note 2.

[5] Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, 3, 9. Cf. cependant Coville, *Recherches sur l'histoire de Lyon du Vme au IXme siècle*, cité par Martin, *loc. cit.*, p. 192.

[6] Zeiss, *Grabfunden*, pp. 8 sqq. (Un résumé traduit en français de cette importante étude a paru dans *JSGU*, XXX, 1938, pp. 127 sqq.)

[7] Molin et Gruaz pensaient pouvoir attribuer le cimetière de Saint-Sulpice près de Lausanne à des Francs qui se seraient établis dans le pays de Vaud dans la seconde moitié du Vme siècle, cf. *Rev. Charlemagne*, I, 1911, pp. 146 sqq. et 171 sqq. ; II, 1912, pp. 20 sqq. ; *Le cimetière mérovingien de Saint-Sulpice*, Lausanne, 1912, pp. 23 sqq. Mais la date qu'ils proposent est sans doute trop reculée.

[8] Fiebiger et Schmidt, *Inschriftensammlung zur Gesch. d. Ostgerm.*, *Denkschr. d. Wiener Akad. d. Wissensch.*, *phil.-hist. Klasse*, 60, 3, 1917, pp. 86 sqq.

[9] Zeiss, *op. cit.*, p. 18.

[10] La phonétique locale a pu confondre le suffixe germanique *-ingen* avec le gallo-ligure *-incos*, ou le latin *-anus* ou *-anica*.

[11] Dauzat, *Les noms de lieux*, p. 136

attentif décèle en pays neuchâtelois autant, sinon plus, de noms de lieux en *-ens* que de composés avec *court*. Il reste cependant que le mélange est significatif [1].

Mais si la Suisse occidentale, ou du moins notre région, ne faisait pas partie de la *Sapaudia*, elle en était dangereusement proche ; et elle n'aura pas tardé beaucoup à se laisser conquérir par les Burgondes, « en tant que protecteurs des provinciaux contre le fisc et les Barbares » [2]. En tout cas au début du VIme siècle, c'est chose faite depuis quelque temps, et même dépassée, puisque Bubulcus, évêque de Windisch, assiste, en 517, au Concile d'Epaone, qui réunit tous les prélats de Burgondie [3].

La protection que les Burgondes assuraient aux provinciaux contre les Barbares était rendue nécessaire par la proximité des Alamans qui, sans être encore définitivement établis en Suisse orientale, peut-être, n'y exerçaient pas moins leurs ravages, et poussaient parfois plus loin. C'est ainsi que Grégoire de Tours parle de saint Romain et de saint Lupicin « pénétrant ensemble dans ces lieux retirés du désert du Jura qui, situés entre la Burgondie et l'Alémanie, touchent à la cité d'Avenches » [4] ; or l'arrivée des deux saints doit se placer vers 463-464. C'est ainsi encore que le même Grégoire de Tours situe en Alémanie un monastère qui est probablement Romainmôtier [5]. C'est ainsi enfin que le castrum d'Yverdon a dû être évacué, puis détruit à cette époque [6]. Et peut-être bien que des ruines semblables ont été accumulées sur terre neuchâteloise, mais nous n'avons pas le moyen d'en rien savoir. Ne trouverait-on pas, du reste, dans ces incursions des Alamans, la raison même de la conquête burgonde ? L'expansion des Burgondes après 443 se dirigeait plutôt vers le sud, l'ouest ou le nord-ouest que vers l'est ou le nord-est ; mais la présence des Alamans, et le danger qu'ils constituaient pour leur royaume, leur faisaient une obligation de se prémunir de ce côté-là, d'y établir en quelque sorte des « marches ».

Quoi qu'il en soit, on peut tenir pour certain qu'à la fin du Vme siècle, la domination burgonde est établie sur notre pays. Il n'en tire aucun éclat particulier et les textes historiques ne le mentionnent pas plus qu'avant. Il vivait sans doute replié sur lui-même ; il continue, sans s'épanouir davantage, durant près d'un nouveau siècle dont nous ne connaissons rien du tout. On ne voit pas que la conquête lui ait apporté immédiatement autre chose qu'un peu plus de sécurité. Mais cette sécurité l'a garanti de l'invasion alémane et l'a conservé à la latinité...

3. LES CIMETIÈRES BURGONDES

Ce qui nous reste des Burgondes, en dehors de cette conséquence lointaine, est peu de chose : des cimetières, quelques noms de villages.

Ces cimetières sont formés de tombes orientées d'ouest en est, où le mort reposait sur le dos [7]. La construction des tombes varie avec le matériel trouvé sur place plutôt qu'avec l'époque : on trouve des tombes en pierres sèches (Châtelard de Bevaix), d'autres dallées (les Battieux, Corcelles), d'autres en terre libre (Bôle, Châtelard de Bevaix, les Battieux), d'autres

[1] Peut-être une partie de ces noms germaniques sont-ils dus à des colons alamans descendus du Jura, ou par les cols du Jura, au VIIme siècle seulement, cf. Tatarinoff, *Die Kultur d. Völkerwanderungszeit im Kt. Solothurn*, p. 21 ; mais la plupart sont certainement burgondes, cf. Perrenot, *La toponymie burgonde*, Paris, 1942, pp. 19 sqq., 72 sqq. et 268 sqq.

[2] Martin, *op. cit.*, p. 66.

[3] Cf. Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, pp. 140 sqq.

[4] Grégoire de Tours, *Liber Vitae Patrum*, 1, 1 ; cf. Martin, *op. cit.*, p. 43.

[5] *Ibid.*, 1, 2 ; cf. Besson, *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, p. 18 et *op. cit.*, pp. 210 sqq.

[6] Bourgeois, *ASA*, 1924, pp. 217 sqq.

[7] Cf. Besson, *Art barbare*, pp. 40 sqq.

encore murées et cimentées (Colombier, Bevaix ; les blocs des tombes de Colombier, et les tuiles proviennent de la villa toute proche) ; quelques-unes sont creusées dans le roc (Cressier, les Battieux), d'autres enfin ont encore permis de reconnaître les restes de cercueils en bois (Saint-Blaise).

Il arrivait fréquemment qu'on utilisât à plusieurs reprises la même tombe, en dépit des interdictions lancées par les Conciles ou prononcées par la loi, aux termes de laquelle la profanation des sépultures, l'adultère et le maléfice étaient les trois crimes qui autorisaient le divorce [1]. DuBois de Montperreux avait constaté à Colombier de ces tombes à inhumations successives.

Presque tous nos villages du Vignoble ont leur cimetière burgonde, plus ou moins important — et si nous disons burgonde, quoique tous ils remontent à la fin du VIme siècle, et plutôt même au VIIme siècle, c'est que dans sa grande majorité le mobilier est de style burgonde, et non pas franc. Seulement, les plus importants de ces cimetières ont été ouverts déjà il y a une centaine d'années, ou même davantage, et en général par des vignerons ; et c'est tout au plus si on a pu en sauver quelques objets. Aussi cette question aurait-elle grand besoin d'une mise au point, le plus souvent impossible, malheureusement. Nous allons cependant la tenter, en commençant par l'ouest du pays.

Le Musée National possède une collection d'objets burgondes réputés originaires de Saint-Aubin ; le Musée de Neuchâtel, qui en a reçu quelques-uns de la même collection Clément, se montre plus prudent, et ne donne aucune indication d'origine. Besson et Rollier en ont publié soit une boucle de ceinture [2], soit un collier de verre et de cornaline [3], soit une cassolette à parfum et une plaque de ceinture [4], en les attribuant à Saint-Aubin. Nous soupçonnons fortement une confusion. Il n'est question nulle part de fouilles que Clément, ni qui que ce soit d'autre, aurait exécutées dans un cimetière burgonde à Saint-Aubin. Le *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles* [5] donne bien cette indication : « Clément a reconnu les objets en fer qu'il a trouvés l'an passé dans une vigne à Saint-Aubin comme appartenant à l'époque helvétienne. » Et certes l'épithète d'helvétien appliquée en 1863 à des objets burgondes n'aurait rien pour nous surprendre ; mais les objets sont en bronze, en potin, et en verre. Et si Mandrot parle de « tombes découvertes à peu de distance de Saint-Aubin qui prouvent que les Burgondes n'étaient pas tous concentrés à la frontière » [6], c'est dans un discours prononcé à Saint-Aubin même, et cela peut tout aussi bien désigner Gorgier. Nous pensons plutôt que les objets du Musée National sont à mettre sous Gorgier, et proviennent du cimetière de la Foulaz, où l'on sait pertinemment que Clément a fouillé, mais dont on ne connaît pas le moindre objet. Et nous soupçonnons ceux du Musée de Neuchâtel, que Rollier a publiés et qui ne sont d'ailleurs pas du tout des types courants chez nous, de ne venir ni de Saint-Aubin, ni même de Gorgier, mais d'avoir été achetés par Clément — on ne saura jamais où —, comme sa collection romaine, déposée également au Musée de Neuchâtel, et dont certaines pièces portent encore, sur une étiquette, le prix d'achat.

A la Foulaz, au-dessous du village de Gorgier, on a tenté de nouvelles fouilles en 1910 et en 1937 ; elles n'ont rien livré que des squelettes disposés sans ordre, en pleine terre. Si c'est effectivement de là que provient la partie de la collection Clément déposée au Musée

[1] Conciles d'Auxerre, 573-603, et de Mâcon, 585 ; loi salique, XVII, 4. Cf. Besson, *op. cit.*, p. 45.
[2] *Ibid.*, pl. VII, 1 (Musée National).
[3] *Ibid.*, fig. 94 (Musée National).
[4] Rollier, *Rev. Charlemagne*, I, 1911, p. 159 et pl. 24 (Musée de Neuchâtel).
[5] *Loc. cit.*, VI, 1861-1864, p. 304.
[6] Mandrot, *MN*, 1866, p. 184.

National, on pourra donc y rapporter les deux objets figurés par Besson. La plaque de ceinture (pl. XXXI, 7) est d'une forme « qu'on peut considérer comme primitive, c'est-à-dire contemporaine des invasions, mais qui s'est conservée, sauf quelques modifications, à toutes les époques »[1] ; quant au collier (fig. 65), il doit dater du VIIme siècle. Le Musée National conserve en outre également sous l'étiquette : Saint-Aubin, deux plaques de ceintures (fig. 66) d'un type insolite, non pas seulement par leur forme, mais par le procédé de leur décoration, qui consiste en traits incisés. Cette technique n'est pas absolument sans autres exemples en Suisse, puisqu'on la retrouve sur une agrafe très semblable du Musée de Delémont, sur une pendeloque de la tombe 9 de la nécropole de Güttingen (Thurgovie, Musée de Frauenfeld), sur une boucle de ceinture circulaire et sur une plaque carrée d'Oensingen (Soleure) ; elle reste cependant l'exception, et doit être considérée chez nous comme étrangère.

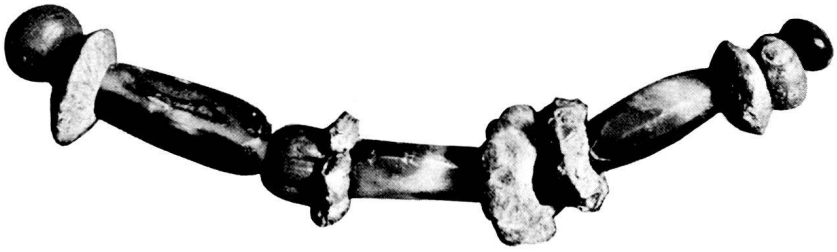

Fig. 65. — Éléments de collier ; Saint-Aubin ou Gorgier. Musée National.

Le Châtelard de Bevaix devait être une nécropole assez considérable, où l'on a observé des tombes à plusieurs reprises. On a pu en dénombrer une centaine, disposées en trois étages superposés, dont les deux supérieurs étaient murés, l'inférieur creusé dans l'argile[2]. Les mobiliers funéraires ont été dispersés. Ce qui s'en trouve au Musée de Neuchâtel, sous la dénomination : station dite romaine de Bevaix, consiste en quelques outils ou armes, et ne peut servir de base à une détermination chronologique suffisamment sûre[3]. DuBois de Montperreux était entré en possession de quelques objets plus intéressants qui sont actuellement au Musée National. Ce sont: une épée (fig. 67, *b*) et sept garnitures de ceintures dans un état de conservation assez satisfaisant pour qu'on puisse y reconnaître, dans l'ensemble, les types burgondes ordinaires.

Fig. 66. — Plaques de ceintures ; Saint-Aubin ou Gorgier. Musée National.

Deux agrafes trapézoïdales à serpents entrelacés (pl. XXXI, 3 et 4), entrent dans le vaste sous-groupe *A* 2 de la classification proposée par Zeiss[4]. Trois autres pièces sont ou bien effacées, ou simplement unies (pl. XXXI, 8-10). Les deux dernières, en revanche, dénoncent une origine étrangère : elles ne sont pas plaquées ni incrustées, mais ciselées (pl. XXXI, 5 et 6) ; et ce procédé, sans être exclusivement réservé aux Francs, jouit cependant chez eux

[1] Besson, *op. cit.*, p. 49.
[2] A. Vouga, *ASA*, 1882, p. 226.
[3] Pour l'agrafe et les petites plaques reproduites par Besson, *op. cit.*, pl. VIII, 5 et fig. 50, cf. plus bas, nécropole des Battieux.
[4] Zeiss, *Grabfunden*, pp. 66 sqq.

d'une faveur particulière. On l'observe en Suisse [1], mais surtout décorant de petites pièces. Les deux ceintures du Châtelard ont au surplus ceci de remarquable que le décor ciselé n'est pas disposé, selon le schéma presque général, en un champ central encadré de motifs variés, mais qu'il recouvre de ses entrelacs la plaque entière (style II).

L'étendue du cimetière de Cortaillod (la Rondenire) demeure inconnue. Une plaque de ceinture (fig. 68, *b*) offre cet intérêt de présenter un style décoratif exceptionnel chez les Burgondes, et de se rattacher au style de Lombardie ; le motif qu'elle représente — serpents entrelacés — est loin d'être propre aux Burgondes, de même que le thème des animaux affrontés, que l'on retrouve sur une autre agrafe de Cortaillod (fig. 69), est beaucoup plus vieux que les Burgondes, s'il est vrai qu'ils l'ont tout particulièrement affectionné. Mais cette seconde plaque de la Rondenire a ceci de spécial que le héros — ou le dieu, à l'origine — central est supprimé ; seuls subsistent les griffons, reconnaissables au museau recourbé qui rappelle le bec crochu ; et encore ne sont-ils pas dressés sur leurs pattes de derrière, mais couchés ou accroupis. Si vraiment cette plaque dérive du type aux monstres affrontés, la dégénérescence dont elle témoigne par l'oubli du sens sans doute prophylactique de la décoration doit lui faire attribuer une date assez tardive.

Du cimetière de Bel-Air, près d'Areuse (Boudry), on a dû retirer des objets vers 1840, si vraiment c'est de ce Bel-Air qu'il s'agit dans l'inventaire du Musée de Neuchâtel, qui porte les numéros 64 à 81 sous l'indication : « Crêt des Coutures, Bel-Air, Colombier ? 1840 », — auquel cas les mobiliers de Bel-Air et de Colombier seraient mêlés, et irrémédiablement sans doute. Neuf sépultures y furent ouvertes en 1903 et trois encore en 1924, ces trois dernières sans aucun mobilier. Une grande plaque de fer décorée de motifs en tresses (fig. 70) dérive d'un type répandu au début du VIIme siècle [2].

A Colombier, DuBois de Montperreux avait fouillé une nécropole burgonde — et non romaine comme il le croyait — en même temps que la villa qui en est toute proche [3]. Il doit avoir ouvert 29 tombes, mais dont la pauvreté le rebuta ; sans doute y en avait-il d'autres encore, mais déjà ouvertes, puisqu'il avait recueilli des témoignages d'après lesquels on aurait

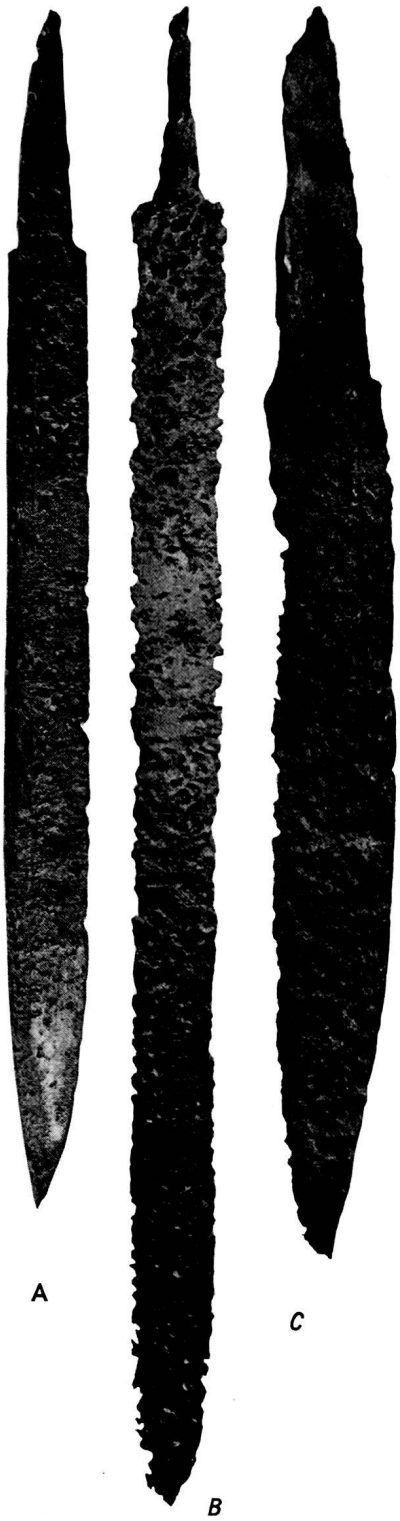

Fig. 67. — Deux scramasax (*A* et *C*) et une épée ; *A*, Saint-Aubin ou Gorgier ; *B*, Châtelard de Bevaix ; *C*, Cortaillod. Musée National.

[1] Bel-Air sur Lausanne, Troyon, *MAGZ*, I, 9, 1841, pl. IV, fig. 7 ; Muttenz (Bâle-Campagne) ; Douane (Berne) ; Unter-Lunkhofen et Ober-Buchsiten, tombes 53 et 135 (Soleure), cf. Tatarinoff, *Kultur d. Völkerwanderungszeit im Kt. Solothurn*, fig. 8, 3 ; Klein-Andelfingen, tombe 2, Unter-Embrach, Neftenbach, Teufen, Volketswil (Zurich) ; Flawil (Saint-Gall) ; Schaan (Liechtenstein), *JSGU*, XXX, 1938, pl. XVII ; Les Battieux (Serrières-Neuchâtel).

[2] Zeiss, *Grabfunden*, p. 76.

[3] Cf. *2me partie*, sous *Colombier*, les textes de DuBois de Montperreux — en partie inédits.

observé au Crêt Mouchet des tombes en dalles et des médailles [1] qu'ailleurs il attribue à Martia, femme de Titus, à Constantin et à Constance [2]. La présence de monnaies romaines, il va sans dire, était à ses yeux une preuve de plus — s'il en avait fallu — pour attribuer ce cimetière aux Gallo-Romains du *castrum* voisin ; en fait elles ne sont pas rares dans les tombes barbares [3]. Comme il manque au moins un des rapports de fouilles de DuBois et que ses indications ne sont pas très précises, comme d'autre part le produit de ses fouilles a dû, croyons-nous, se mêler aux mobiliers funéraires provenant de Bel-Air, on ne peut guère songer à consacrer une étude au cimetière du Crêt Mouchet. Bornons-nous à relever cette indication de DuBois : les agrafes en fer sont semblables à celles que trouvait Troyon ; et Bel-Air (près de Lausanne) [4] quoi qu'on en ait dit, n'est pas franc, mais bien burgonde, et du VIIme siècle [5]. Et ajoutons

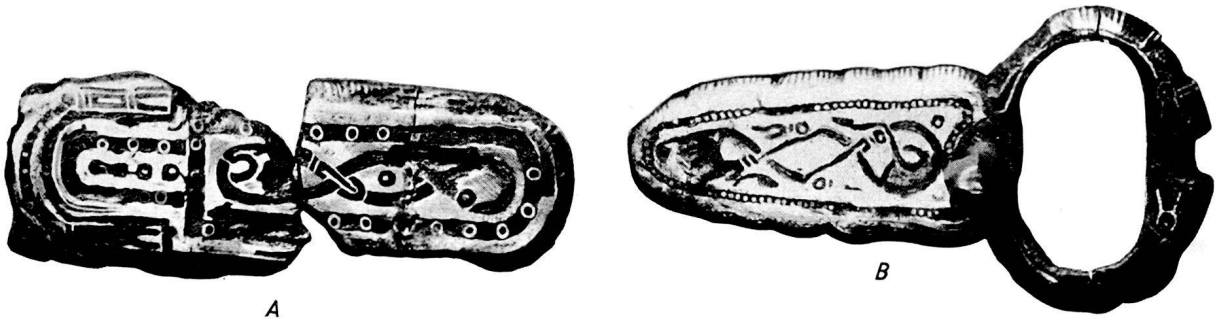

Fig. 68. — Plaques de ceintures ; Cortaillod. Musée National.

encore que les pièces du Musée de Neuchâtel qui peuvent provenir de ce cimetière ne sont pas telles, en effet, qu'elles aient pu encourager DuBois.

A Bôle, nouveau cimetière, et, quoique plus récemment découvert, aussi mal connu que les précédents. Ce devait être une quarantaine de tombes, les unes en pleine terre, d'autres murées, dont on a pu sauver quelques objets, parmi lesquels une bague d'argent à chaton orné de filigranes d'or [6]. Des grains de collier polychromes qu'on y aurait vus témoigneraient pour le VIIme siècle au plus tôt [7].

A Corcelles, deux tombes entourées de dalles, avec deux plaques de ceintures. L'une (pl. XXXI) est un très bel échantillon de la damasquinure burgonde, et en même temps un prototype d'une série largement répandue de plaques quadrangulaires à rectangle inscrit [8]. Au centre, un monogramme où Rollier avait cru voir un chrisme dégénéré, où il faut plutôt lire, avec Tatarinoff [9], un N et un S [10].

Du petit cimetière d'Auvernier, rien de typique. Était-ce même un cimetière ? La disposition des lieux, autant qu'on la connaisse, puisqu'on n'y a pas fait de vraies fouilles, peut en faire douter : 15 ou 20 squelettes, couchés sur le ventre, et orientés nord-sud, plus ou moins exactement, sans trace aucune d'un blocage quelconque, et sans le moindre objet ; à quelque distance, l'anneau d'une agrafe de ceinture, un scramasax et un bouton de bronze.

[1] *1er Rapport* ; cf. *MN*, 1908, pp. 167 sqq.
[2] Rapport des *Neue Mitt.*, cf. *2me partie.*
[3] P. ex. un Néron aux Battieux ; un Septime Sévère à Villarepos, cf. *JSGU*, XII, 1919-1920, p. 143.
[4] Troyon, *MAGZ*, I, 9, 1841.
[5] Zeiss, *Grabfunden*, pp. 25 sqq.
[6] Besson, *Rev. Charlemagne*, 1912, p. 59 et pl. VI. fig. 10.
[7] Cf. Barrière-Flavy, *Les arts industriels chez les peuples barbares de la Gaule*, I, p. 85.
[8] Zeiss, *op. cit.*, pp. 71 sqq. (groupe *B 2*).
[9] *JSGU*, IX, 1916, p. 109.
[10] Cf. une bague de Bel-Air, avec le même monogramme, Troyon, *loc. cit.*, pl. I, fig. 29. — Un monogramme presque identique sur une plaque d'Avouson (Ain), *Genava*, 9, 1931, p. 173, fig. 3.

Au-dessus de Serrières, en revanche, s'étendait une véritable nécropole, la plus importante sans doute de tout le canton. Elle couvrait le coteau des Battieux et, vraisemblablement, se prolongeait — ou se prolonge — au delà du ravin de la Serrière, sur la colline de Beauregard. Le nombre des sépultures ouvertes au siècle dernier doit dépasser 150 ; mais ici encore il faut déplorer l'absence de toute méthode dans les découvertes, dues au hasard, et la perte d'une bonne partie du mobilier. Par bonheur, il s'est trouvé quelqu'un pour en sauver une partie et pour donner quelques renseignements ou quelques descriptions [1]. Les quelque 120 tombeaux ouverts en 1837 étaient orientés d'est en ouest ; le fond en était généralement pavé, et elles étaient recouvertes d'une dalle. Matile ajoute ce détail : les blocs de pierre proviennent d'une carrière voisine. A part une monnaie de Néron, un coutelas et deux bracelets de bronze cités par Matile, mais disparus, tout ce qui a été sauvé consiste en plaques et pièces d'agrafes de ceintures, en une chaînette et en boucles d'oreilles en cuivre. Plusieurs de ces pièces sont du type le plus simple, sans autres décorations que, parfois, de grosses têtes de clous ; quelques-unes ont conservé des fragments de tissu métallisé par la rouille, ainsi celle que reproduit Besson [2]. Notons que si Besson n'en indique pas l'origine précise, non plus que des anneaux que représentent les figures 1 et 4 de la planche VIII, c'est que le Musée de Neuchâtel les avait reçus sans que la provenance en fût indiquée, ni surtout la référence à la

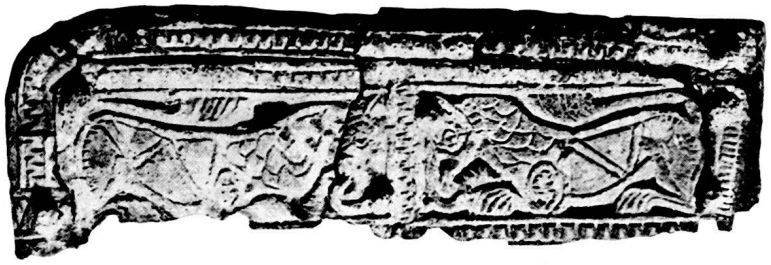

Fig. 69. — Plaque de ceinture ; Cortaillod. Musée National.

Fig. 70. — Plaques de ceinture ; Areuse. Musée de Neuchâtel.

notice de Matile. D'où aussi l'attribution erronée au Châtelard de Bevaix de l'agrafe et des petites plaques figurées à la planche VIII, fig. 5 et à la fig. 50, alors que Matile en donne le dessin [3]. Quant à la curieuse garniture figurée à la planche XXI, fig. 2 [4], et qui est donnée, comme les précédentes, comme provenant du canton de Neuchâtel, Rollier [5] l'attribue à Saint-Aubin et Zeiss aux Battieux [6] ; en fait elle vient, non pas des Battieux, ni de Saint-

[1] Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, III, 1845, pp. 197 sqq. (Objets au Musée de Neuchâtel.)
[2] Besson, *Art barbare*, fig. 22.
[3] *Loc. cit.*, litt. *k*, *p* et *s* (Musée de Neuchâtel, nos 128-130).
[4] Où le no 1 est à droite, cf. Troyon, *loc. cit.*, pl. IV, no 7 et 8 — et Musée de Neuchâtel, nos 122-136.
[5] Rollier, *Rev. Charlemagne*, I, 1911, p. 159 et pl. 24.
[6] Zeiss, *Festschr. Tatarinoff*, Soleure, 1938, p. 64 et *Grabfunden*, p. 26, note 4 et p. 40, note 6.

Aubin, ni de la Foulaz, ni même sans doute du canton, mais de la collection Clément, c'est-à-dire personne ne sait d'où. Cette agrafe éliminée — et c'est dommage, car elle est intéressante par sa forme, par son décor et par la disposition de sa fermeture —, restent la garniture élégante et rare prêtée à Bevaix par Besson, et quelques autres, plus ou moins bien conservées. Six d'entre elles sont des variantes d'un type fréquent, à entrelacs incrustés sur plaques quadrangulaires ou triangulaires (pl. XXXIII, 2 et 4); la septième est faite de deux triangles très allongés, à incrustations d'or et d'argent (pl. XXXIII, 3); et la dernière, celle qui figure dans l'*Art barbare* sous Bevaix, est sans doute un produit de l'industrie franque (pl. XXXIII, 1).

Les quelque trente sépultures ouvertes en 1858 — orientées, quelques-unes superposées, d'autres creusées dans le roc — contenaient des squelettes de grande taille, mais aucun mobilier : signe d'inhumations à une époque tardive.

A Saint-Blaise, une vingtaine de squelettes dont le seul intérêt est d'avoir été enterrés dans des cercueils de bois dont il s'est retrouvé quelques débris. Rien à remarquer non plus sur les 15 sépultures de Cressier, dont la pauvreté doit traduire une date tardive. Au Landeron enfin, une seule tombe connue, qui date, avec sa plaque et sa fibule à filigrane, du VIIme siècle.

4. LA CONTINUITÉ DU PEUPLEMENT

On attache un intérêt croissant aux faits — d'ordre linguistique surtout — qui prouvent la persistance, par-dessous les Invasions, des éléments ethniques restés sur place, et de leur civilisation. On atteint ainsi la couche de population stable, attachée à la terre, de l'époque gallo-romaine, et même, par delà une romanisation plus ou moins superficielle, de l'époque gauloise [1]. Cette continuité, en terre romande — ou romane — ne sera pas faite pour surprendre ; et nous en laissons l'étude aux linguistes, car l'archéologie, pour sa part, n'a encore constaté que ceci : il arrive assez souvent que les nécropoles burgondes se juxtaposent à des cimetières gaulois [2]. Nous voulons simplement montrer ici que dans les parties romanisées du canton le peuplement n'a pas subi la solution de continuité qui apparaît par les lacunes de l'archéologie, et qui dure pendant deux cents ans.

Il est assez curieux de constater que, autant que nous en sachions actuellement, les cimetières barbares sont plus abondants dans l'ouest du pays de Neuchâtel, où l'époque romaine semblait avoir connu une population peu dense, que dans la région de Cressier et du Landeron, où, au contraire, les vestiges romains sont fréquents. Mais peut-être ce déplacement est-il plus apparent que réel. Le Landeron, en effet, est sans doute beaucoup plus riche en sépultures burgondes — ou du moins le fut — qu'il n'y paraît à notre inventaire. Et la toponymie vient montrer que la contrée n'a pas cessé d'être habitée. Cressier (en allemand Grissach) et Épagnier conservent le nom d'un *fundus* gallo-romain : *Crisciacum* et *Hispaniacum* [3]. Dans Arens, ancien nom de Saint-Blaise, où Philippon [4] voyait le suffixe gallo-ligure *-enquo*, Muret [5] reconnaît le gentilice *Arius* ou *Arrius* avec suffixe *-anus* et Jaccard [6] le germanique *Aro* avec suffixe *-ingen*. Même contestation au sujet du nom d'Enges : selon Muret, l'un des gentilices *Aedius*, *Hedius* ou *Igius*, qui aurait donné un *cognomen* en *-anus* et aurait été allongé

[1] Cf. Stähelin, *SRZ*, pp. 310 sqq., ou les travaux étudiés par Knöpfli, *JSGU*, XXX, 1938, pp. 124 sqq.

[2] Nous n'en connaissons pas d'exemple chez nous ; d'ailleurs que peut-on en conclure ?

[3] Jaccard, *Toponymie*, pp. 122 et 150. On ne connaît, il est vrai, aucune trace de villa romaine ni à Cressier, ni à Épagnier ; mais rappelons la formule de d'Arbois de Jubainville : « Il n'y a pas de *fundus* sans villa, ni de villa sans *fundus* », *Recherches sur les origines de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, 1890, p. 95.

[4] Philippon, *Romania*, 35, 1906, pp. 1 sqq.

[5] Muret, *ibid.*, 37, 1908, pp. 1 sqq., 378 sqq., 540 sqq.

[6] Jaccard, *op. cit.*, p. 13.

par le suffixe *-icus* [1] ; selon JACCARD [2], un dérivé germanique — ce qui nous paraît plus probable. D'autres noms sont assurément germaniques : Marin(s), de *Maro-ingen*, Voëns, de *Voco-* ou *Vogo-ingen*, et peut-être les Palins, au-dessus du Landeron, de *Pallo-ingen* [3]. JACCARD pensait trouver dans Cornaux un diminutif de corne — ce que rien, dans la topographie, ne justifie — ; c'est sans doute un composé avec *corte-*, l'équivalent franc, et plus spécialement austrasien, du *fundus* romain [4]. Si enfin le nom de Wavre remonte au gaulois **voberos* (au sens de : cours d'eau souterrain, puis simplement de : terrain humide), cela ne signifie pas qu'on puisse assigner au village une si haute antiquité, les noms issus de ce mot étant « des cristallisations romanes, relatives à des villages tardifs, hameaux, écarts, fermes » [5].

Dans l'ouest du pays, quelques noms d'origine latine : Auvernier, ancien *fundus Arverniacus*, Gorgier, ancien *fundus Gordiacus*, Colombier, ancien *Columbarium* (qui, malgré la présence des vestiges romains, ne nous paraît pas assuré ; nous y verrions volontiers un *fundus Columniacus*) ; JACCARD rapporte Sugiez, près de Bevaix, à un *fundus Soldiacus*, Suchiez, sur Neuchâtel, à un *fundus Solpiacus*, et Arnier, près de Peseux, à un *fundus Arniacus* qui tirerait son nom d'*Arnius*, « nom gallo-romain, forme latinisée du nom germanique *Arni*, l'aigle » [6]. Puis des noms germaniques : quatre issus de *corte-*, Corcelles *(Curticella)*, Cormondrèche (de *Munderich*), Cortaillod (de *Agilald*) et Sombacour, près de Colombier *(Summam cortem)* [7] ; d'autres dérivés par le suffixe *-ingen* : Fresens (de *Friso* [8] ou de *Frigis* [9]), Vermondins, ancien quartier de Boudry (de *Warmund*) [10], Erperens, localité disparue située près de Montalchez, et Moulin, autre localité disparue, entre le château de Gorgier et Chez-le-Bart [11] ; enfin, Boudry (de *Balderich*) et Vaumarcus (de *Marcold*) [12].

Chose étonnante, on ne connaît rien de la fin de l'Empire ni des débuts du moyen âge au Val-de-Ruz. Et cependant il ne fait pas de doute qu'il ait été habité alors tout aussi bien qu'il l'était à l'époque romaine et même avant. C'est aussi par la toponymie qu'on s'en assurera. La persistance du nom celtique donné à la vallée [13] suppose la continuité du peuplement. On y ajoutera les noms de Savagnier, « dérivé de *Salvanius*, forme secondaire du nom d'homme *Silvanius*, par le suffixe gallo-romain *-acus* » [14], et, selon MURET, de Fenin, dérivé du gentilice

[1] MURET, *loc. cit.* ; le suffixe *-anicus* ou *-anica* existe d'ailleurs comme tel, apposé à des gentilices, cf. LONGNON, *Les noms de lieu*, Paris, 1920-1929, p. 93 et DAUZAT, *La toponymie française*, Paris, 1939, pp. 308 sqq.

[2] JACCARD, *op. cit.*, p. 148. PERRENOT, *La toponymie burgonde*, Paris, 1942, suppose **Igingas*, de *Igo*, forme populaire de *Idgêr*.

[3] JACCARD, *op. cit.*, pp. 260, 519 et 328.

[4] D'ARBOIS DE JUBAINVILLE pensait pouvoir admettre que les composés dans lesquels le mot *corte*, par exemple, suit le déterminatif sont plus anciens que ceux qui montrent le procédé contraire ; ce qui ne manquerait pas d'intérêt historique dans notre région où le déterminatif est presque toujours en fin de mot. Mais LONGNON, *op. cit.*, p. 288, constate que « les deux constructions, les deux dispositions, existent dès l'époque franque », avec toutefois deux courants, l'un, germanique, où le déterminatif est toujours en tête, le second, romain, « qui laisse d'abord une certaine liberté d'action, mais qui, après plusieurs siècles, arrive à rejeter le déterminatif à la fin du mot, conformément à l'usage qui a prévalu dans la langue française ». DAUZAT, *Les noms de lieux*, pp. 137 sqq., montre que « ce n'est pas seulement deux, mais plusieurs courants contradictoires qui se sont succédé et rencontrés sur notre sol ».

[5] DAUZAT, *La toponymie française*, p. 111.

[6] JACCARD, *op. cit.*, pp. 446, 447 et 14. *Ibid.*, p. 79, Chauvigny, près de Bevaix, est tiré d'un *Calviniacum* qui paraîtrait vraisemblable, si, sauf erreur, Chauvigny n'était un nom moderne, ce qui explique d'ailleurs la terminaison en -y, qui n'est pas conforme à la phonétique locale ordinaire. *Ibid.*, p. 493, Vaudijon, près de Colombier, serait issu, comme Dijon, d'un *Divio* gallo-romain ; la topographie (Vaudijon est sur une éminence) et la morphologie (un nom composé dont le second terme serait un adjectif au cas régime !) font difficulté.

[7] *Ibid.*, p. 439. Cf. PERRENOT, *op. cit.*, p. 215.

[8] *Ibid.*, p. 178.

[9] PERRENOT, *op. cit.*, p. 138.

[10] Ou de *Willimund*, JACCARD, *op. cit.*, p. 500.

[11] PIERREHUMBERT, *MN*, 1941, pp. 113 sqq., article malheureusement inachevé. Les lieux dits d'origine germanique sont probablement assez abondants, mais il en faudrait connaître les anciennes formes (Bubin (Peseux), Segrin (Cortaillod), Néverin (Bevaix), Lerins (Auvernier), Cottendart, etc.).

[12] JACCARD, *op. cit.*, pp. 45 et 494.

[13] Cf. plus haut, p. 183.

[14] JEANJAQUET, *Festschr. L. Gauchat*, p. 446, note 4. *Sabiniacum*, proposé par JACCARD, *op. cit.*, p. 421, n'est pas possible.

Foenius par le suffixe *-anus*, et de Valangin, dérivé de *Volumnius*[1] ; JACCARD hésite à voir dans Bussy, sur Valangin, un ancien *Buciacum*[2]. A côté de ces témoins de grandes propriétés gallo-romaines apparaissent des formations germaniques : Coffrane, dont les anciennes formes *(Corfrano, Corfragne)* attestent la composition avec *corte-*[3] ; Montmollin, qui laisse JACCARD perplexe, mais que MURET fait dériver du nom d'homme *Mummolinus* ou *Mummolenus*[4] ; Amin, qui apparaît dans la Chaux d'Amin, et qui est peut-être issu du nom *Amo* ou *Hamo*[5]. HUGUENIN[6] cite encore au Val-de-Ruz des «châteaux» qui auraient disparu — mais dont les noms sont révélateurs : Hocquincourt, près de Villiers, Bacchontour, près de Savagnier (à l'endroit sans doute que la *Carte Siegfried* nomme curieusement « à contour »), qui est certainement le même nom que Bâtoncourt, autre « château » situé près de Chézard ; il est vrai qu'on signale dans les parages des antiquités non pas burgondes, mais romaines. Dombresson « suppose une formation *Dominum Brictionem* comme cas régime de *Dominus Brictius* »[7], Saint-Brice ; or on a cru pouvoir remarquer que les formes avec *Dominus* sont plus anciennes que celles qui ont substitué *Sanctus* à *Dominus*, mais ne remontent guère au delà de l'époque carolingienne[8], qui marque le début du culte voué aux saints ; BESSON fait observer toutefois[9] que la forme *Brictio* est plus ancienne que son équivalent *Bricius* ou *Brixius* qu'emploient les textes médiévaux. Et quant à Saint-Martin, le patronage sous lequel est placée l'église — saint Martin est l'évangélisateur des Gaules — atteste une fondation ancienne, quoique la coutume d'attribuer à un village le nom de son saint protecteur avec l'adjectif *sanctus* ne se généralise qu'au XIme ou au XIIme siècle. En outre, le Val-de-Ruz offre quelques toponymes intéressants : Vil(l)ars, Villiers, Boudevilliers, Malvilliers, la Bonneville. Non qu'ils désignent, comme on a pu le penser, l'emplacement de villas romaines, mais ils prouvent du moins l'occupation du pays[10] ; ils dérivent du mot *villare* qui a passé du sens de : dépendance de la ferme, au sens de : domaine, puis de hameau[11].

Rien, dans les autres régions du pays, n'atteste la présence des Burgondes ou des Francs, pas plus que des Gallo-Romains ou des Celtes[12]. Il faut attendre jusqu'au Xme siècle, et plus tard encore, pour que le Val-de-Travers ou les Montagnes soient régulièrement habités ; la préhistoire et la protohistoire ne se déroulent en somme que dans le cadre restreint que forment les rives du lac et le Val-de-Ruz.

[1] MURET, *loc. cit.* ; JACCARD, *op. cit.*, p. 165, fait venir Fenin de *fenile*, et, p. 485, ne propose rien pour Valangin.

[2] JACCARD, *op. cit.*, p. 59. On peut songer aussi à un *Buxetum*, endroit planté de buis, cf. LONGNON, *op. cit.*, p. 158, § 615 ; la plupart des appellatifs formés avec le suffixe *-etum* datent, dit DAUZAT, *Les noms de lieux*, p. 119, de l'époque franque.

[3] PIERREHUMBERT, *Dictionnaire du parler neuchâtelois*, p. 263, et JEANJAQUET, *ibid.*, p. 703, admettent le sens de « cour (ou ferme) du frêne » ; mais l'observation de JACCARD, *op. cit.*, p. 97, selon laquelle « le second élément des composés de Cort, Court, est toujours un nom d'homme » ne souffre, en effet, que de très rares exceptions ; on pourrait songer à *C. Farone*, de l'hypocoristique *Faro*.

[4] JACCARD, *op. cit.*, s'arrête à *Mollo* ou *Motilo*.

[5] *Ibid.*, p. 9.

[6] HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2me éd., Neuchâtel, 1894, pp. 21, 24 et 26, avec supplément par GODET, pp. 29 sqq.

[7] JEANJAQUET, *Festschr. L. Gauchat*, p. 446, note 5 ; cf. JACCARD, *op. cit.*, p. 135.

[8] DAUZAT, *op. cit.*, p. 150 ; cf. AEBISCHER, *Rev. Hist. Suisse*, 16, 1936, pp. 36 sqq.

[9] BESSON, *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, p. 126, note 3.

[10] D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, p. 97.

[11] DAUZAT, *op. cit.*, p. 37.

[12] Pour quelques noms du Val-de-Travers, cf. plus haut, p. 154.